

Image not found or type unknown



Peine pour vol à l'étalage

Par **alexia121**, le **10/09/2017** à **15:30**

Bonjour,

Récemment ma soeur majeure a volé dans une boutique du maquillage pour un montant de 450€. Le directeur du magasin n'a pas voulu qu'elle paye le montant, a appelé la police et a déposé plainte. Si des personnes ayant été dans son cas peuvent me dire ce qu'ils ont encouru, j'en serais très reconnaissante, notamment si elle va être convoquée devant le juge, si elle va devoir payer une amende et de quel montant, si elle aura un casier...

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **10/09/2017** à **16:32**

Bonjour,

Elle encoure des dommages et intérêts et une peine avec sursis.

Casier sans doute